



BUDGET 2019 DU CANTON DE GENÈVE

PRISES DE PAROLE DES VERT.E.S SUR LE BUDGET (13-14 DÉCEMBRE 2018)

PRISE DE PAROLE GENERALE SUR LE PROJET DE BUDGET, PAR FREDERIQUE PERLER

Merci, Monsieur le président.

Mesdames et Messieurs les députés,

Bien que ce ne soit pas un budget idéal pour les Verts, nous l'avons accueilli plutôt favorablement, dans un esprit de culture du compromis pour le bien de tous, et partant du constat que des efforts avaient été faits dans des domaines qui en ont besoin, et dont les augmentations portent sur l'éducation, le social, et la santé, et la mobilité. Voilà pour les aspects positifs.

Sur les aspects plus rédhibitoires, les Verts ont critiqué les mesures proposées par le Conseil d'Etat, lesquelles s'en prennent aux conditions de travail de la fonction publique comme variable d'ajustement pour réduire le déficit budgétaire et le ramener à quelques 89,1 mio. A nos yeux c'est inacceptable !

Bonne surprise, durant les travaux en commission, à la faveur de l'annonce d'une amélioration des recettes fiscales supplémentaires de 232,5 mio par le Conseil d'Etat, ce dernier a proposé, et avec raison puisque c'est tout de même la loi, de rétablir les mécanismes salariaux : l'annuité pour la fonction publique et celle de supprimer le traitement inférieur de deux classes à l'engagement des employés durant la période probatoire.

Ces recettes ont permis d'améliorer sensiblement ce budget dans un sens qui convient aux Verts même si, encore une fois, ce n'est pas notre budget idéal : il dote de moyens supplémentaires les domaines où les besoins sont les plus importants : la formation (37 mios), la santé (23 mios), la cohésion sociale (37 mios), la mobilité avec le CEVA et l'environnement. Et surtout, c'est un budget amendé par le Conseil d'Etat qui présentait désormais un résultat largement bénéficiaire (135 mio).

A ce propos, et à l'attention du rapporteur de majorité qui soulignait l'augmentation des dépenses de tous les départements : je lui réponds que c'est le résultat d'une politique où les besoins ont été délaissés durant de nombreuses années.

Malgré tout, il s'est trouvé une majorité de circonstance pour le refuser en commission alors qu'il est bénéficiaire et présente des avancées notables par rapport aux années précédentes, car il échappe à des coupes drastiques rétablies de haute lutte ! Au niveau des dépenses, certains en voulaient plus, d'autres moins !

La conséquence de ce refus vous la connaissez : c'est la reconduction du budget 2018 pour 2019 par les 12e provisoires, en perdant au passage les quelques avancées relevées dans ce projet de budget comme la création de postes nécessaire à l'instruction publique par exemple.

Est-ce bien ce que vous souhaitez pour la population et pour notre canton ? Quel signal est ainsi donné à la population ?

Pour les Verts, résolument, nous prendrons nos responsabilités, et nous voterons ce budget, car ce



qui nous guide, c'est la nécessité de répondre aux besoins de la population. C'est aussi la responsabilité de ce parlement, je vous le rappelle.

Un service public de qualité se définit à travers un budget qui donne des perspectives à la population et aux institutions qui en ont bien besoin en matière de dotation en personnel car elles doivent délivrer des prestations. Il s'agit ici de conjuguer à la fois le maintien d'un service public de qualité, et de répondre aux besoins de la population dont une partie vit dans des conditions de plus en plus précaires. Et cela on ne peut plus l'ignorer, Mesdames et Messieurs les député.e.s !

Enfin, et j'en terminerai par là, nous voterons sans réserve les amendements présentés par le Conseil d'Etat dont certains d'entre eux amélioreront encore la situation de l'HG, de l'Imad, du SPAD, des HUG et auront permis de trouver une majorité pour se doter d'un budget en 2019. Cette perspective ne peut que nous réjouir.



POLITIQUE PUBLIQUE C : COHESION SOCIALE, PAR FREDERIQUE PERLER

Merci, Monsieur le président.

Mesdames et Messieurs les députés,

L'an passé, à la même époque, les Verts relevaient qu'ils avaient le sentiment que le Conseil d'Etat commence à prendre la mesure de l'ampleur des dégâts au sujet de cette politique publique. Ils rappelaient que tout est lié: si on veut juguler la pauvreté et la précarité à Genève, on doit commencer par regarder comment nous menons d'autres politiques. Qu'avec le minimum du minimum accordé, tous les travailleurs sociaux et les personnes sur le terrain continueront quand même à souffrir et à être victimes de conditions de travail de plus en plus difficiles, avec une population de plus en plus précarisée. Que nous souhaitons très vivement que le Conseil d'Etat accepte de mener une réflexion autrement qu'en silos.

En 2019, le message à l'adresse du Conseil d'Etat est plus positif. Les Verts observent un changement de culture : une vision du Conseil d'Etat beaucoup plus proactive, plutôt que de se lamenter sur l'explosion des coûts. Avec un département nouvellement créé en début de législature, on nous indique plusieurs réformes audacieuses et ambitieuses pour assurer une cohérence du dispositif social et instaurer la transversalité. Cela va des prestations complémentaires familiales, dont on attend toujours le rapport d'évaluation soit dit en passant, aux subsides Lamal en passant par les bourses d'études, la collaboration des communes sur les aspects d'accompagnement et d'information aux personnes âgées, la LIASI, l'hébergement d'urgence et l'allocation logement.

L'Hospice général tire la sonnette d'alarme, car il a épuisé ses réserves, donc l'augmentation de 23 postes prévus par le Conseil d'Etat est indispensable. Mais cela reste insuffisant pour mener à bien les réformes nécessaires, par exemple un accompagnement de qualité au niveau de la réinsertion. Aussi, les Verts voteront des amendements allant dans le sens de postes supplémentaires pour assurer la bonne distribution des prestations.

Par ces amendements, les besoins les plus criants seront plus ou moins couverts. On se réjouit de l'application de certaines restructurations, il est en effet pénible d'éteindre des débuts d'incendie une année et d'autres l'année suivante parce qu'ils auront été délaissés au fil du temps. Cela, le Conseil d'Etat l'a bien compris.

Globalement, le magistrat en charge a ouvert de nombreux chantiers et mis en place un foisonnement de projets de réformes. Nous suivrons attentivement et avec confiance l'évolution de ces réformes, car les défis dans la distribution des prestations sociales n'annoncent pas que le beau temps. Ma collègue verte complétera sur le handicap.



POLITIQUE PUBLIQUE C : COHÉSION SOCIALE, PAR MARJORIE DE CHASTONAY

Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les député.e.s,

Nous pensons que la politique publique du Handicap est encore une politique socio-sanitaire, cloisonnée dans un département et focalisée presque exclusivement sur les établissements pour personnes en situation de handicap.

Certes, il est fondamental de soutenir les institutions car elles sont parfois nécessaires et il manque encore de nombreuses places pour les personnes qui en auraient besoin. Il en va de même pour le soutien aux associations,

Néanmoins, nous pensons qu'il faut prévoir des budgets complémentaires aux subventions pour les institutions, ainsi, cela révélerait une véritable politique du handicap.

Dans les annexes complémentaires au projet de budget (PL 12394-A), page 57, une question fort intéressante est posée à notre Conseiller d'Etat : Quelle est la volonté actuelle concernant la politique du handicap ? Désire-t-on favoriser le maintien à domicile ou souhaite-t-on favoriser une politique d'institutionnalisation des personnes en situation de handicap ?

La réponse est ambiguë mais suggère quand même une réflexion quant à la politique publique du handicap.

Je souhaite rappeler ici qu'il y a un grand nombre de personnes concernées et, de surcroît, la grande majorité des personnes en situation de handicap à Genève se trouve à domicile. A Genève, ce sont entre 65'000 et 81'000 personnes de 15 ans et plus qui vivent avec des incapacités au sens large. Ce nombre augmentera en fonction du vieillissement de la population.

Si l'on souhaite catégoriser ces personnes, l'on peut parler :

- 1) Des personnes en institution
- 2) Des personnes en attente d'une place en institution
- 3) Les personnes à domicile ayant besoin d'un accompagnement
- 4) Les personnes à domicile AUTONOMES
- 5) Les personnes précarisées par manque d'inclusion scolaire puis sociale
- 6) Et enfin les personnes qui se trouvent en institution alors qu'elles auraient pu être maintenues à domicile ou en résidence accompagnées...

Voilà, où devrait se trouver l'une des priorités de la politique publique du handicap selon les Verts. Je parle de l'accompagnement et de la formation qui en découle.

La solution la plus avantageuse financièrement mais aussi socialement serait d'accompagner ces personnes sur leur chemin de vie et ceci demande des moyens.

Souvent, ce travail est accompli par la famille et les proches. C'est la question des proches aidants car il est connu et je le rappelle, que 80% des personnes en situation de handicap vivent à domicile.

La politique du handicap, ce n'est pas que la cohésion sociale, C'est aussi la santé.

ET la question des proches aidants. Malgré le bel effort d'information et de communication de la part de l'Etat que nous saluons, beaucoup reste à faire en la matière. Des dizaines de milliers de personnes sont concernées à Genève. Souvent, le ou la proche aidant.e, consacre son temps à prendre soin, à courir de son lieu de travail au lieu de ses proches, à organiser, parfois à pallier le manque de soutien étatique. Ce proche aidant aimerait parfois, souffler et s'octroyer un moment de



répit, juste pour reprendre des forces. Et là, je pense, aux proches des personnes en situation de handicap, qui sont proches aidants à vie. Or, à Genève, il n'existe que trop PEU de structures pour permettre un répit à court terme, sans passer par la case de l'institutionnalisation à moyen terme.

Créer des structures de répit temporaires et de qualité est un devoir de l'Etat et nous déplorons encore ce manque. Il pourrait y avoir plus de structures d'accueil « en semi-autonomie » voire inter-générationnelle aussi. Pourtant, l'accès au répit figure parmi les 3 besoins majeurs dans le Programme de soutien aux proches aidants du canton de GE (2017-2020).

Le problème est que cette thématique est traitée par le département de la santé. Les Verts demandent dès lors qu'il y ait une véritable collaboration inter-départementale afin que les personnes concernées fassent réellement partie des politiques publiques de l'Etat. Nous souhaitons que les personnes en situation de handicap ne se retrouvent pas au milieu d'une partie de pingpong incessante.

En conclusion, les Verts acceptent cette politique publique car nous voulons un budget consacré à ces personnes. Cependant, il serait temps, que le département de la cohésion sociale ou les autres départements prennent en mains la question du handicap car il s'agit aujourd'hui d'avoir une vision transversale, interdépartementale et surtout inclusive

Merci.



POLITIQUE PUBLIQUE D : CULTURE, SPORT ET LOISIRS, PAR ALESSANDRA ORIOLO

Monsieur le Président,

Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Les Verts accepteront cette politique publique, cependant nous le ferons avec quelques réserves.

Nous sommes dans un moment clé pour la vie culturelle genevoise. Il souffle un vent nouveau sur les grandes institutions : Nouvelle Comédie, Cité de la musique, nouveau directeur à la barre du Grand Théâtre. Il souffle également un vent nouveau sur les milieux alternatifs à l'image de Porteous dont ces milieux se sont engagés à le faire vivre. Nous avons besoin de plus de lieux nouveaux dédiés à l'émergence artistique, d'espaces d'expression, de financements souples pour des artistes en devenir.

C'est donc **le** moment de s'engager pour ne pas louper le coche et soutenir une culture dynamique, et variée, à l'image de notre canton.

Or, il ne nous semble pas que l'Etat aît pris pleinement la mesure du défi, et qu'il se donne les moyens réels de le relever.

Qu'en sera-t-il de la réforme de la Loi sur la répartition des tâches, la LTR 2 ? Je n'en ai pas trouvé la réponse dans ce projet de budget qui reste flou. Je ne peux qu'espérer et demander au Conseil d'Etat de poursuivre les discussions entamées avec les autorités de la Ville de Genève concernant grandes institutions comme par exemple la BGE et le Grand Théâtre, dont le sort n'a pas été fixé dans la LTR 2. Où en sommes-nous ? Le canton doit assumer son rôle concernant les grandes institutions qui ont une portée cantonale voir internationale.

De plus, il n'y a pas de traces dans le budget du Conseil Consultatif de la Culture (CCC) dont les représentants des milieux culturels viennent d'être désignés. Nous devons pourtant pouvoir nous appuyer sur eux pour définir la politique culturelle à venir.

En juin dernier, nous avons déploré un manque de pilotage cantonal qui permette de définir les priorités pour une politique culturelle concertée. Je suis en effet un peu déçue en tant que nouvelle députée de constater ce désintérêt pour la culture au niveau cantonal et notamment au sein de ce parlement. Alors que lors du discours de St Pierre, la culture a été citée plus d'une fois.

Il est important de créer des conditions favorables au développement de la politique culturelle dans notre canton, qui est essentielle au développement d'une société solidaire.

De plus, n'oublions pas que les retombées économiques de la culture sont importantes.

Nous espérons, les Vert.e.s aussi voir prochainement la renaissance d'un véritable service des affaires culturelles qui ne soit pas noyé dans un Département aussi grand que celui de la cohésion sociale.

Je vous remercie.



POLITIQUE PUBLIQUE E : ENERGIE, PAR ADRIENNE SORDET ET PIERRE ECKERT

Monsieur le Président,

Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Nous saluons les objectifs énergétiques placés dans ce budget. C'est une étape en direction de la stratégie énergétique 2050 votée par le peuple. Nous notons notamment la priorité accordée à la rénovation énergétique des bâtiments, et pas seulement ceux de l'Etat. L'augmentation des subventions à destination des particuliers de 1.5 millions de francs permettra de profiter du bonus de 200% mis à disposition par la Confédération, soit donc 3 millions. Joli coup. Dans le cadre des nouvelles constructions, aussi bien que des rénovations, nous insistons sur l'utilisation de matériaux durables et de qualité qui permettent de minimiser les effets sur la santé ainsi que l'énergie grise de construction et de déconstruction.

Nous prenons note avec satisfaction de la poursuite du programme de géothermie profonde et de génilac, qui permettront d'améliorer substantiellement le bilan du canton par la mise à disposition de nouvelles sources d'énergie. Ces programmes sont menés par SIG, si bien que nous encourageons le Conseil d'Etat à poursuivre cette politique dans le contrat d'objectifs avec cette entité qui sera mis en place prochainement. Mentionnons également l'importance et la volonté de promouvoir les économies d'énergies (eco21).

Une fois encore, nous sommes obligés de déplorer le fait qu'il n'est fait aucune mention de l'aéroport, alors qu'il est l'un des gros contributeurs au bilan carbone du canton. Non seulement, il n'en est pas fait mention, mais les discussions récentes sur le PSIA n'ont guère porté que sur le bruit et la perte de zones constructibles. Mais ne nous berçons pas d'illusions, la perspective d'une augmentation de trafic de 60% à l'horizon 2030 va totalement annuler l'ensemble du plan CO2 du canton. Nous savons que la taxation du kérozène ou des billets d'avions n'est pas de notre ressort, mais nous exerceront la pression nécessaire à Berne ou ailleurs pour que le trafic aérien finisse par contribuer peu ou prou à ses coûts environnementaux.

Nous n'oublions pas non plus que Genève représente une plaque tournante importante des transactions financières globales où les investissements carbonnés sont encore trop nombreux. Cela s'applique d'ailleurs également à nos caisses de retraites. Nous en appelons ainsi à désinvestir de la finance pétrolière et à en planifier les implications fiscales et budgétaires au plus vite.

(En lien avec l'environnement)

Nous notons que l'un des objectifs du Conseil d'Etat est de vérifier la conformité des antennes de téléphonie à l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI). Nous recommandons dans la foulée de bien vérifier les antennes de la nouvelle génération 5G, qui d'après des premières expériences ôteraient toute forme de vie dans un rayon de quelques centaines de mètres.

(Suite à l'intervention d'un élu PLR)

Les Verts ont de façon évidente renoncé à voter la nouvelle loi CO2 au niveau fédéral car le PLR avait précédemment vidé cette loi de toute substance.



POLITIQUE PUBLIQUE E : ENVIRONNEMENT, PAR ISABELLE PASQUIER

Merci Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés

La part du budget dédié à l'environnement, à l'énergie et à l'agriculture est à peine plus d'1%. C'est peu pour une politique publique qui préserve notre cadre de vie, contribue à nous nourrir, nous chauffer et nous éclairer.

Nous constatons avec satisfaction qu'il est en légère augmentation. Ce qui est d'autant plus nécessaire que les objectifs sont nombreux : lutte contre la pollution de l'air, stratégie de protection contre le bruit, concrétisation du concept cantonal développement durable, plan d'action pour la biodiversité.

Les défis sont immenses. La précédente session, nous avons adopté renforcement des mesures d'action de lutte contre les pics de pollution. Mesdames et Messieurs, alors que 3000 personnes meurent chaque année à cause de la pollution de l'air, sans compter les maladies pulmonaires engendrées chez les enfants et les personnes âgées. C'est bien le moindre que nous puissions faire. Et pourtant, voilà que cette décision est attaquée en référendum. Irresponsable.

Les récentes manifestations en faveur du climat à Genève ont montré que la population demande à ses autorités d'agir. Cette année, la population sera appelée à se prononcer sur l'IN 163 de la Carpe concernant l'aéroport. Les Verts attendent du gouvernement doit mener une politique proactive et ambitieuse anti-pollution de manière à mettre en œuvre concrètement son article constitutionnel pour « le droit à un environnement sain ».

Même si les grandes orientations en matière d'agriculture sont fédérales, il y a la place pour des mesures fortes cantonales. Robert Cramer l'a montré en développant avec la loi sur la promotion de l'agriculture une volonté d'améliorer la souveraineté alimentaire du grand Genève, qui a notamment permis de développer GRTA.

Nous nous réjouissons qu'un magistrat Vert soit à nouveau à la tête de cette politique. Les récents votes ont montré la sensibilité des Genevoises et des Genevois pour améliorer la souveraineté alimentaire, avoir accès à des produits sains, produits par des familles paysannes justement reconnues et rémunérées. Et une agriculture respectueuse de son environnement.

Les défis sont nombreux

Lors de la précédente session, nous avons adopté ici même un PL V demandant de favoriser la reconversion à l'agriculture biologique.

Il y a aussi nécessité d'aller de l'avant avec le projet de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Nous souhaitons que notre canton soit plus ambitieux que le programme national.

Nous souhaitons que notre gouvernement soit visionnaire et ambitieux pour notre agriculture. Genève a une situation unique en Suisse, avec des consommatrices et des consommateurs proche, et des citoyennes et citoyens conscients et mobilisés.

En ce sens, nous saluons la mise en place de fermes urbaines et le développement d'un programme de sensibilisation à l'alimentation durable.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les Députés à accepter la politique publique de l'environnement. Je vous remercie.



POLITIQUE PUBLIQUE F : FORMATION, PAR MARJORIE DE CHASTONAY

Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les député.e.s, les Verts accepteront la politique publique concernant la formation. Les Verts saluent l'entrée en vigueur de la formation obligatoire via l'augmentation de places d'apprentissages notamment, telle que voulue par notre Constitution. Il s'agit d'une politique de revalorisation de l'apprentissage qui prend du temps et qui veut lutter contre le décrochage scolaire.

En effet, cette formation obligatoire est l'un des enjeux de cette législature.

Pourquoi ?

Parce que non seulement, c'est une obligation constitutionnelle, mais en plus, elle a pour objectif de permettre à chaque jeune de réussir une première formation.

Cela concerne des centaines de jeunes.

Dès lors, nous saluons les 195 nouveaux postes qui permettront essentiellement de réaliser la formation obligatoire ainsi que l'école inclusive.

Il s'agit ici d'obtenir des prestations de qualité et d'améliorer les conditions de travail. Le budget proposé est nécessaire face à l'augmentation des besoins de la population.

L'objectif principal est que les élèves à besoins spécifiques puissent bénéficier d'un avenir dans notre société. Ils doivent pouvoir bénéficier de conditions adéquates durant leur scolarité à savoir :

- Des aménagements
- Et des personnes formées, en soutien aux enseignants de l'enseignement régulier.

Pour mettre en application l'école inclusive de façon cohérente, il s'agit de renforcer l'école primaire par des moyens substantiels.

Les Verts soutiennent donc l'augmentation du nombre des équipes pluridisciplinaires dans les écoles.

Ces équipes répondent à de réels besoins sur le terrain pour faire face à des élèves de plus en plus hétérogènes.

En ce qui concerne les enseignants, les Verts souhaitent qu'il y ait davantage de confiance envers ces professionnels mais aussi moins de bureaucratie qui les surchargent au quotidien.

En conclusion, afin d'obtenir des prestations de qualité et d'améliorer les conditions de travail, le budget proposé est nécessaire. Et les Verts l'accepteront.

Nous accepterons aussi les amendements du Conseil d'Etat concernant le SSEJ et le SPMI.

Merci.



POLITIQUE PUBLIQUE F : FORMATION, PAR KATIA LEONELLI

Merci Monsieur le Président,

Mesdames les Députées,

Messieurs les Députés,

Les Verts accepteront cette politique publique.

Les hautes écoles ont une place particulière importante aujourd'hui en termes de développement technologique mais aussi sociales et sont celles qui doivent répondre aux grandes questions de notre société. Notamment en termes de développement durable, mais aussi d'organisation de notre société autour de l'intelligence artificielle par exemple qui s'apprête à bouleverser le status quo.

Ainsi, il est important que l'université se sente soutenue par l'état afin qu'elle ne s'en remette pas à trop de financement privé, qui s'élève déjà à plusieurs millions. Et ce pour éviter les dérives que nous avons pu observer ailleurs en Suisse.

En ce qui concerne le financement d'échanges intercantonaux, il est selon nous également nécessaire de les soutenir, de les encourager. Les échanges universitaires, qu'ils aient lieu à l'étranger ou au sein même de notre pays, sont une opportunité d'enrichissement personnel et culturel sans égal.

Je vous remercie.

(Suite à l'intervention d'un élu PLR)

Vous transmettez, Monsieur le président, à monsieur Serge Hiltbold, que je m'exprimais principalement sur le financement notamment de la recherche et je crois qu'il est important de ne pas mélanger les types de formations. Vous confondez financement et collaboration avec les privés. Je ne parlais pas des formations duales dont une partie est suivie en entreprises, dans le cadre de CFC dont vous parlez notamment. Mais essentiellement des financements privés des hautes écoles et de l'université, qui doivent être limités afin d'assurer l'objectivité de la recherche.

Puisque j'ai la parole et que j'en ai encore le temps je souhaite m'exprimer sur le fonds de cette politique publique sonner quelques alarmes pour ce projet qui semble, à première lecture, irréprochable.

Tout d'abord, je souhaite souligner une des premières prémisses posées par le Conseil d'Etat, que je vous citerai : « Ces institutions (les hautes écoles) contribuent au développement culturel, social et économique de la collectivité, en favorisant notamment la démocratisation du savoir, et en promouvant l'égalité des chances. »

Un bel axiome qui laisse de côté, cependant, un pan important de la réalité.

Les hautes écoles ont été longtemps et restent encore aujourd'hui un lieu particulièrement privilégié. Elles sont accessibles aux classes les plus aisées et laissent les personnes issues des autres milieux le plus souvent en dehors de ces institutions. Quand elles y accèdent, les conditions sociales et économiques auxquelles elles sont confrontées, leur sont extrêmement difficiles et, elles peinent ainsi souvent à terminer leurs études.

La précarité de ces étudiant-e-s-là est totalement occultée. Les bourses d'études sont difficilement accessibles et les logements sont très onéreux. En ce sens, je me réjouis de voir ce qui sera mis en place pour améliorer, je cite encore une fois, un campus urbain de qualité.

A ce titre, j'ajouterai que, le développement d'un campus urbain de qualité passe aussi par la mise en place d'espaces libres pour les étudiants, gérés par les étudiants. Des espaces qui leur permettraient d'échanger, de s'exprimer, de se reposer, de se rencontrer à l'intérieur des murs de l'université ou des hautes écoles sans avoir besoin d'aller dans le commerce pour obtenir un minimum décent



d'interaction sociale.

Les Verts disent oui au développement d'un campus urbain de qualité, non à la rationalisation économique excessive qui ne tient pas forcément compte du bien-être des étudiants et des étudiantes.

Je vous remercie.



POLITIQUE PUBLIQUE G : AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT, PAR DAVID MARTIN

Mmes et M les députés,

Notre canton vit une **croissance d'environ 1 à 2 % du nombre de ses habitants** et de ses emplois depuis bientôt 20 ans. Chaque année cela correspond à environ **5 à 10'000 nouveaux habitants qu'il faut loger**.

La croissance démographique de notre agglomération du **Grand Genève** est une des plus élevée d'Europe. Elle est 2 fois plus forte que celle de l'agglomération de Zurich.

Cette croissance, eh bien on la doit au **dynamisme économique** de la région et on peut s'en réjouir. On peut s'en réjouir mais on peut aussi se demander si cette évolution est tenable sur la durée, si elle est durable ? On peut se demander par exemple si – en calmant quelque peu l'attractivité fiscale du canton pour les entreprises et en privilégiant l'économie locale et durable – on ne s'en tirerait pas tout aussi bien ? Nous aurons l'occasion d'en débattre très bientôt !

Quoi qu'il en soit cette croissance nous devons aujourd'hui y répondre. Et c'est notamment la tâche de la **politique G « Aménagement et Logement »**. Une politique qui porte ses fruits puisque Genève construit depuis 4 ans environ 2'000 logements par an et que plusieurs milliers sont dans le pipeline pour ces prochaines années notamment sur les périmètres des grands projets tels que les Communaux d'Ambilly et du PAV.

Il est donc normal que la **production de ces nouveaux logements** se reflète dans une augmentation de la charge de travail pour l'**office des autorisations de construire** et de façon plus générale au sein du département du territoire. Les 5 ETP supplémentaires du budget 2019 sont donc bien justifiés et ils seront couverts par les émoluments perçus par l'office. Ces postes permettront en particulier :

- de répondre à la forte augmentation du nombre de dossiers traités
- de poursuivre la dématérialisation des autorisations de construire
- d'œuvrer à la récupération de 60 ha de surfaces d'assolement d'ici à 2023 pour permettre la réalisation du plan directeur cantonal

On peut saluer **plusieurs engagements annoncés par l'office de l'urbanisme** pour 2019 tels que l'amélioration de la coordination entre départements et avec les privés (notamment à travers la mise en place de structure de pilotage urbain), le développement des stratégies intercommunales d'aménagement du territoire, la coordination renforcée entre les PLQ et la stratégie foncière et bien sûr la mise en place de la **fondation PAV**, outil essentiel pour concrétiser la mutation du PAV.

La politique G inclut aussi les instruments dont s'est doté notre canton pour améliorer les **conditions d'accès au logement** pour l'ensemble de la population à travers les lois LGL, LUP et LDTR. Là aussi l'augmentation des logements en construction nécessite plus de forces vives au sein de l'office cantonal du logement et de la planification foncière, en particulier pour le suivi des logements soumis à **contrôle de l'État en zone de développement**.

Les Verts saluent par ailleurs les efforts du département pour soutenir les **coopératives d'habitation** que cela soit pour des prêts à l'acquisition de parts sociales ou en matière de **prospection foncière** visant à construire des **logements d'utilité publique**. Les coopératives sont en effet exemplaires à Genève au niveau de la qualité urbaine, de la vie de quartier, des loyers et des performances écologiques.

Ce budget 2019 permettra aussi de lancer notre canton sur la voie des « **smart city** » :

- d'une part en complétant l'éventail de données fournies par l'outil excellent que constitue le **système d'information du territoire** (SITG) et je vous invite Mmes et Ms les députés à explorer cet outil sur internet si vous ne le connaissez pas encore



- d'autre part l'État pourra déployer la technologie BIM qui permet de concevoir et gérer les bâtiments avec des maquettes numériques 3D.

Après ces louages, quelques critiques : on peut regretter en effet que la politique G fasse très peu mention de 2 enjeux essentiels :

- Le premier est celui des espaces verts, de l'arborisation et des espaces publics en général : avec les changements climatiques, l'aménagement du territoire se doit de mettre en place une planification ambitieuse de lutte contre les îlots de chaleur pour assurer la qualité de vie dans les quartiers. Or actuellement force est de constater que les moyens déployés par les seules communes ne sont pas suffisants à ce jour.
- Le 2^{ème} point concerne le Grand Genève : si nous saluons la reprise en main des projets d'infrastructure du projet d'agglomération, il est regrettable de constater le peu de poids et de visibilité accordé dans ce budget à la coordination transfrontalière. Pourtant l'aménagement de notre canton – ses logements, sa mobilité mais aussi son environnement, ses activités économiques ou même son offre culturelle – n'est plus dissociable d'une logique d'agglomération transfrontalière.

En conclusion, les Verts vous invitent à voter la politique G « Aménagement et Logement » et espèrent que les moyens à disposition permettent de loger l'ensemble de la population dans une agglomération compacte, verte et solidaire et où la qualité de vie est placée au cœur des préoccupations.



POLITIQUE PUBLIQUE H : SÉCURITÉ ET POPULATION, PAR PALOMA TSCHUDI

Merci Monsieur le Président,

Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Lundi dernier la déclaration universelle des droits humains célébrait ses 70 ans. Il y a 70 ans cette déclaration donnait pour la première fois des droits aux êtres humains face à l'Etat. Droits qui ne sont, encore aujourd'hui, pas toujours respectés. Lorsqu'on parle d'incarcération à Genève, nous sommes confronté.e.s à cette réalité. En effet, les personnes incarcérées sont des êtres humains qui ont des droits. Nous **semblons l'oublier bien trop souvent. Lors de ses visites à Champ-Dollon, la commission des visiteurs officiels a été obligée de constater un manque patent de personnel d'encadrement. Cela conduit à la suppression d'un certain nombre d'ateliers, alors que ceux-ci sont essentiels en vue de la réinsertion des détenu.e.s.** Nos prisons sont pleines, oui ! Mais nombreuses personnes qui s'y trouvent n'y ont pas leur place ! Le CE mène une politique pénale qui se focalise sur la prison comme fourre-tout des indésirables sociaux. Des personnes sans statut légal n'ont pas leur place dans une prison ! Pourtant, 6 cantons envoient à la Brenaz des requérants s'étant opposés à leur renvoi ! Ces personnes ne sont pas un danger pour la société civile. Des personnes ayant commis des crimes mineurs, comme dernièrement un militant anti-spéciste, n'ont pas non plus leur place dans une prison.

Le CE d'état souligne dans le budget que « la pierre angulaire de la planification pénitentiaire demeure dans le projet Les Dardelles ». Non, non, les Verts refusent depuis des années ce projet et nous accepterons d'ailleurs l'amendement concernant le crédit d'investissement. Plus on construit, plus on remplit, mais il s'agit de vider ! Arrêtons cette frénésie d'enfermement. Prenons pour exemple, les pays scandinaves qui confrontés au même problème ont opté pour des « établissements ouverts » dans lesquels l'effort du personnel porte sur la réintégration sociale et en s'abstenant du moindre jugement moral ». Selon les premiers retours, les récidives sont plus faibles pour les libérés de prisons ouvertes que pour ceux venant de prisons fermées. Eduquons, prévenons, accompagnons au lieu d'exercer une politique répressive qui coûte bien trop chère et détruit la dignité des détenu.e.s Une sanction qui humilie et dégrade et qui ne permet pas un retour apaisé dans la société perd sa légitimité.

Nous soutenons l'amendement du CE concernant police-secours, car il s'agit de soutenir une police au service des citoyennes et citoyens. En ce sens, nous regrettons que le CE ait décidé de pérenniser la formation des futurs policiers et policières à Savatan, car nous pensons qu'il est plutôt temps de former une police au plus près des réalités et préoccupations genevoises. Il serait d'ailleurs enfin temps d'engager des détenteurs du permis C, afin de permettre à la société civile genevoise de se reconnaître dans sa police. Cela permettrait également de diminuer le nombre d'heures supplémentaires que les policiers, policières se voient obliger d'effectuer.

Nous tenons tout de même à souligner les efforts menés quant à l'engagement de nouveaux ETP. Ces derniers permettront, nous l'espérons, d'améliorer un minimum les conditions de travail des personnes déjà en charge.

Enfin, nous souhaitons saluer la mise en œuvre de l'opération « papyrus » qui a permis de régulariser la situation de près de 1200 personnes sans-papiers à Genève. J'espère, que celle-ci n'aboutira pas seulement à un simple bilan, mais bien à sa pérennisation au niveau national.



POLITIQUE PUBLIQUE I : IMPÔTS ET FINANCES, PAR JEAN ROSSIAUD

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les député-e-s,

Le budget concernant la politique publique I. « Impôts et Finances » n'a pas fait l'objet de grandes controverses.

Maintenir un Etat de droit irréprochable, maintenir un Etat social efficace et efficient demande de pouvoir compter sur des ressources pérennes pour assumer les politiques publiques que le peuple et ses représentants que nous sommes ont choisi.

Si, l'argent est le nerf de la guerre, le budget est le nerf de la paix... sociale, car il est le centre névralgique du contrat social.

L'administration fiscale cantonale et le département des finances doivent être capables d'assumer au mieux leurs missions de garant de la levée de l'impôt et de la gestion exemplaire des deniers publics.

C'est pour cela que les Verts accordent une importance particulière à cette politique publique dite « Impôts et finances ».

Les Verts voteront cette politique et tiennent à remercier d'ores et déjà tous les collaborateurs de l'administration fiscale qui font leur travail avec une grande rigueur et beaucoup d'engagement. Ce sont les vigiles du contrat social. Merci.

Cependant, il faudrait davantage de postes de taxateurs pour aller chercher l'impôt là où il se dissimule et davantage de postes de prospective pour repenser la politique fiscale et alimenter notre réflexion du Conseil d'Etat et de députés. Car nous en avons tous besoin !

En effet, le budget 2019 n'est pas très différent du budget des années précédentes. Comme le député Buschbeck, l'a dit en introduction de ces débats, les Verts pensent que ce budget ne prend pas la mesure des risques que Genève et la Suisse courent actuellement et qui s'avèreront toujours plus importants, dans les années à venir.

Je parlerai ici de deux risques planétaires qui ont un impact direct sur la vie quotidienne des résidents et des entreprises, ici à Genève. Et auquel nous devrions nous attaquer avec les armes de la fiscalité.

Le premier risque est le risque climatique et, son corolaire, le risque de l'augmentation de la pollution, qui impactent très fortement la santé de la population (plus de 300 morts supplémentaires par an à Genève, et probablement 15 à 20 fois plus de malades).

Ce risque à lui seul mériterait de refonder pratiquement toutes les politiques publiques que nous étudions aujourd'hui pour faire de chacune d'entre elles, des promotrices d'une vie saine et en bonne santé dans un environnement sain et maîtrisé.

Le risque est planétaire, mais si nous faisons notre part ici, nous n'en vivons que mieux au quotidien, et nous économiserons énormément d'argent en mesures réparatrices d'un système délétère, que nous entretenons avec constance et obstination.

Faire entrer nos politiques publiques dans un paradigme de durabilité, c'est à court et moyen termes moins d'impôts à lever, car moins de dépenses sanitaires et sociales à effectuer.

Maîtriser la croissance, c'est retrouver notre souveraineté sur notre territoire et arrêter la fuite en avant.

Orienter la fiscalité, en taxant chaque fois que possible l'impact négatif sur l'environnement et la société, et en taxant peut-être moins le travail, serait bénéfique à la fois pour les individus et pour les entreprises.

Le second risque systémique est le risque d'une nouvelle crise financière qui aurait sans aucun doute



des implications directes sur les entreprises locales, notamment celles qui se retrouveraient brutalement sans liquidités et qui seraient amenées à brève échéance à faire faillite, avec les drames sociaux que cela implique.

Il est primordial de réorienter l'économie genevoise, vers un tissu dense de très petites, de petites et de moyennes entreprises, un tissu solide, aux mailles bien serrées et qui constitue un filet économique, avant le filet social. Une économie qui développe ses activités, dans des circuits courts, proposant des biens et des services sains et durables, au bénéfice direct de la population locale. Moins d'attractivité économique, c'est à la fois plus de souveraineté, plus de prospérité maîtrisée, et plus de durabilité.

Le système actuel est tout sauf résilient. Et la politique fiscale peut et doit être l'outil de cette réorientation vers davantage de résilience face aux crises et davantage de prospérité collective et partagée.

La nouvelle réforme des entreprises, par exemple, ne tient compte que de l'équilibre budgétaire. L'objectif est de favoriser le maintien et l'implantation d'entreprises multinationales.

Or, le secteur des multinationales représente déjà 40% du PIB de Genève. Il n'est raisonnable d'être aussi dépendants collectivement, d'un petit nombre d'entreprises (dont certaines se comportent de manière non responsable, voire criminelle dans les pays de production), entreprises qui à la moindre réforme nous mettent le couteau sous la gorge, menaçant : « ne montez pas nos impôts ou nous partons ».

Nous ne devons pas – Mesdames et Messieurs les députés – céder à ce chantage ; il en va de notre dignité, il en va de notre prospérité. Bien sûr, notre intérêt bien compris est de continuer à accueillir les entreprises multinationales, mais pas en si grande proportion, et, nous devons mettre en place des boîtes à outils fiscales, pour conserver et attirer à Genève les entreprises transnationales qui développent mondialement une politique responsable en matière environnementale et sociale.

La métaphore que la droite de ce parlement utilise souvent dans les débats fiscaux, c'est que l'économie c'est comme un avion, si l'on ne maintient pas une vitesse de croisière (c'est-à-dire une croissance soutenue par l'attractivité auprès des entreprises multinationales), l'avion tombe (et Genève tombe dans la misère).

Les Verts proposent un atterrissage en douceur, avant que notre avion n'explose – de toute manière - dans le mur de la réalité écologique et sociale. Pour éviter cette conflagration, nous vous demandons faire une halte sur le tarmac, et reprendre consciemment une autre direction, vers un autre but !

Peut-être n'aurons nous pas besoin de prendre l'avion pour nous y rendre...

Je vous remercie.



POLITIQUE PUBLIQUE K : SANTÉ, PAR ALESSANDRA ORIOLO

Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Les Verts ont toujours été d'avis qu'il faut mettre davantage l'accent sur la promotion de la santé, et sur la prévention. Ce n'est pas ce que reflète ce budget.

Malgré un plan d'action de promotion de la santé et prévention 2030 que je salue, il y a encore tout à faire. Parce que la promotion devrait être la base de notre système de santé totalement basé sur une médecine d'urgence, une médecine allopathique ne prenant absolument pas en compte la santé dans sa globalité. Il faut une volonté politique de mettre en avant la promotion puis dans une moindre mesure la prévention dans tous les domaines. A travers l'éducation, l'école, les médecins, les lieux de soins et inclure comme première médecine, la promotion de l'alimentation, d'un mode de vie sain, d'un ENVIRONNEMENT SAIN et pour cela je vous invite à vous engager politiquement pour un canton moins pollué et plus vert !

Mais comme nous restons dans un paradigme de la santé basé sur le traitement des maladies alors, oui, nous avons un besoin accru de personnel soignant.

Je m'étonne que le Conseil d'Etat ne mentionne nulle part la problématique du manque de personnel soignant, et ce, pour toutes les spécialisations, de l'aide-soignant, des infirmier-es au médecin chef de service, dans les hôpitaux mais également à l'IMAD où les conditions de travail sont rudes.

C'est pourquoi les Verts soutiennent les amendements du Conseil d'Etat, sous pour augmenter de 8 millions le budget des HUG et de 4,8 millions celui de l'IMAD. Il est **évident** que les Verts et Vertes soutiennent cet amendement car tant que nous serons dans ce paradigme, nous devrions augmenter le nombre de personnel soignant pour qu'ils puissent travailler dans des conditions saines et humaines.

Actuellement, nous n'avons aucune vision globale de ce que devrait être la santé, comme politique publique, et de la médecine en particulier. La réflexion sur la médecine que nous voulons est pourtant essentielle.

Le plus gros du budget devrait être alloué à la promotion de la santé, puis à la prévention et enfin à la médecine allopathique. C'est tout une manière de voir les choses qu'il faut repenser. Nous devrions prendre exemples des vieilles médecines ancestrales.

Pour résumer et conclure, les Verts accepteront cette politique publique de la santé car il est impératif que nous ayons un budget mais nous continuerons de nous battre pour une santé accessible à toutes et tous et pour une vision holistique de la santé, fondée sur de la promotion et de la prévention, et non pas sur une médecine uniquement curative et allopathique !

Je vous remercie.



POLITIQUE PUBLIQUE K : SANTÉ, PAR MARJORIE DE CHASTONAY

Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les député.e.s, les Verts accepteront cette politique publique afin d'avoir un budget 2019.

Les Verts soutiendront l'amendement proposé par le Conseil d'Etat d'une augmentation de 4,8 millions pour l'IMAD.

Mesdames et Messieurs les député.e.s, concernant la politique de santé, j'aimerais souligner que les **primes d'assurance maladie** continuent encore et encore d'augmenter.

Les familles sont étranglées financièrement et peinent toujours plus à payer de telles sommes. La classe moyenne est particulièrement touchée et est obligée de faire des choix en termes de soins. Elle va donc privilégier les soins d'urgence et préférer attendre pour d'autres. Je pense, notamment, aux soins dentaires. Il s'agit d'une question de politique sanitaire d'importance car 15% des ménages préfèrent renoncer à ces soins de base dont 75 % refusent les soins dentaires. Souvent, ces familles échelonnent souvent sur de nombreux mois les factures.

Les primes d'assurance doivent également être contenues et ne pas représenter une charge de plus de 10% de leurs revenus.

Le 10 février prochain, la population genevoise sera amenée à se prononcer sur l'initiative sur les soins dentaires. L'initiative pour les soins dentaires représenterait dès lors une bouffée d'oxygène pour les personnes de la classe moyenne.

En conclusion, les Verts accepteront quand même cette politique publique car nous souhaitons un budget pour 2019.

Merci.



POLITIQUE PUBLIQUE L : MARCHÉ DU TRAVAIL ET COMMERCE, PAR ISABELLE PASQUIER

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Le premier axe de ce programme concerne la **réinsertion des demandeurs d'emplois**.

A Genève, il s'agit de 10 '000 personnes inscrites au chômage et plus globalement de 15'000 demandeurs d'emploi.

Nous nous réjouissons de la volonté inscrite au budget de « créer des conditions permettant de consacrer davantage de temps à un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi. » Parce qu'aller à l'OCE, c'est bien plus que pointer pour avoir droit à des allocations. C'est aussi avoir besoins d'une écoute, des conseils et des appuis.

Pour cela il faut des effectifs suffisants. Et des programmes adaptés à proposer. Ce budget doit le prévoir.

Concernant la **précarisation** de l'emploi, nous souhaitons rappeler que les contrats à durée déterminée, les stages participent également à celle-ci.

J'aimerais mentionner ici le rapport qui nous a été transmis cette semaine par l'OASI (observatoire de l'aide sociale et de l'insertion) consacré à la **réinsertion**. Un rapport qui met en perspective la politique de réinsertion pour les personnes au chômage longue durée. Des activités appréciées de part et d'autre, mais non durables. Il faut œuvrer pour que ces « stages » de réinsertion donnent lieu à de vrais emplois.

Concernant la **rente pont**, qui concerne les 50 et +, nous militons pour la mise en place d'un programme ambitieux. Le projet de loi proposé par le Conseil d'Etat a été refusé en commission parce qu'insuffisant. L'objectif doit être de s'assurer une vraie chance de retour à l'emploi pour ces personnes et non pas un soutien accordé dans cadeau pour les entreprises qui se font rétribuer pour ces engagements.

Concernant le volet de la surveillance du marché du travail

Pour les Verts, c'est important de renforcer les contrôles par les organismes d'inspection du travail. IL faut renforcer ces tâches au niveau du budget et non le contraire.

Les tâches de contrôle des conditions de travail et des salaires, l'application des mesures d'accompagnement de l'accord sur la libre circulation des personnes, la lutte contre le travail au noir sont essentielles pour assurer le partenariat social.

Nous voterons cette politique publique

Je vous remercie.



POLITIQUE PUBLIQUE M : MOBILITÉ, PAR DELPHINE KLOPFENSTEIN

Sur la mobilité, on peut désormais se réjouir, se réjouir des priorités tracées mais aussi d'une nette augmentation du budget de 3,9% qui ce permettra notamment de :

- Mettre en service le Léman express, dont les premiers jalons sont déjà visibles depuis quelques jours avec le train au ¼ d'heure entre Lancy-Pont rouge et Coppet. Pour rappel, le Léman express c'est 240 kilomètres de rails qui relieront 40 gares dans la région franco valdo genevoise, jusqu'à Thonon, Evian, Saint-Gervais, Annecy.
- Renforcer l'offre des transports publics, avec de meilleures cadences, et entre autre enfin le prolongement du tram 14 jusqu'à Bernex Vailly, également le tram 12 jusqu'à Annemasse ou la poursuite des lignes TOSA qui nous sort pas à pas de l'air diesel.
- Poursuivre les études d'avant projet de la gare souterraine de Cornavin, essentielles à la suite du déploiement du Léman express.
- Mettre en œuvre enfin ! la LMCE – la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée. Ce sera aussi l'occasion, avec la volonté affichée du Conseil d'Etat, de réaliser aussi l'initiative 144, sur la mobilité douce, voté il y a 7 ans (c'était le 15 mai 2011 !). A cela s'ajoute naturellement l'arrêté vélo, voté en septembre, qu'il s'agira d'exprimer concrètement dans la rue. Les Verts se réjouissent de voir le Conseiller d'Etat pas des paroles aux actes et de considérer la voie verte entre la gare des Eaux-Vives et Annemasse comme une des premières d'une longue série. Les Verts resteront naturellement vigilants et veilleront à ce que la mobilité douce se déploie dans les plus brefs délais.

Les Verts se réjouissent aussi du retour en arrière des mesures inadéquates comme l'ouverture de certaines voies bus aux deux roues motorisées entravant la circulation des bus ou la tolérance de parking deux roues-motocyclettes sur le trottoir entravant cette fois-ci la sécurité des piétons.

Quelques ombres aux tableaux tout de même, car la politique publique mobilité n'est pas parfaite ! Les Verts s'opposent à :

- La poursuite de la réalisation de la route des Nations, au Grand-Saconnex, démarrées en 2017.
- L'étude des nouvelles liaisons routières de Genève sud L1 et L2 à Plan-les-Ouates.
- Le projet de traversée du lac, pour lequel le budget précise « le conseil consultatif poursuivra ses travaux en 2019 afin de préciser les contenus du projet »

Ces projets sont des appels d'air à voitures et ne feront qu'empirer la mobilité à Genève.

Un mot de solidarité encore à une région du canton sous dotée en matière ferroviaire, pourtant à proximité immédiate des rails, à savoir la rive droite du Rhône, en ville de Genève et à Vernier, à Saint-Jean, Charmilles ou Châtelaine. Les dizaines de personnes qui habitent ces quartiers regardent les trains passer et devront attendre des années avant de voir se construire une gare proche de chez eux.

Concrètement, le budget 2019 prévoit une augmentation de 16,5 millions alloués essentiellement aux TPG et aux CFF et des priorités servant la mobilité douce. Pour ces raisons, les Verts soutiendront cette politique publique.



RAPPORT DE MINORITÉ DE MATHIAS BUSCHBECK AU PROJET DE LOI SUR LE BUDGET DU CONSEIL D'ETAT

Mesdames et Messieurs les députés,

Pour tous les partis, l'adoption d'un budget pour l'Etat de Genève est le résultat d'un compromis. C'est l'art du possible contre celui du souhaitable. En effet, plus que tout autre projet de loi, personne ne peut en être entièrement satisfait. Il est donc relativement aisé, pour chacun d'entre ceux qui le souhaitent, d'y trouver – au moins – une raison de le refuser en pointant du doigt l'élément qu'il désire mettre en exergue pour montrer et démontrer médiatiquement la fidélité à son programme.

Malheureusement, c'est ainsi que cela fonctionne bien trop fréquemment dans notre république, trop d'élus oubliant que notre rôle premier, en tant que pouvoir législatif, est de doter notre canton d'un budget lui permettant de fonctionner l'année suivante. Aujourd'hui, et cela est désolant, on tire plus de fierté à refuser le budget « par pureté » qu'à réussir à surmonter nos divergences pour parvenir à ce pour quoi, collectivement, nous avons été élus.

Le budget 2019 possédait pourtant de nombreux atouts pour passer sans trop de psychodrames. En effet, en tant que premier budget après les élections, il ne souffre pas de la nervosité qui agite le landernau avant ce type d'échéance. Mieux, les élections ont renforcé les partis gouvernementaux, effaçant comme un mauvais souvenir cette législature d'un parlement éclatée en trois blocs.

Mais surtout, encore une fois, une bonne surprise automnale permettait d'améliorer les estimations fiscales, 232,5 millions de francs (!), épargnant à notre parlement des arbitrages douloureux. Pour les Verts, les choix politiques opérés par le Conseil d'Etat dans ce projet de budget sont, quoique frileux, globalement bons, car il dote de moyens supplémentaires les domaines où les besoins sont les plus importants.

Au niveau du fonctionnement : cohésion sociale +37 millions, formation +36 millions, santé +23 millions. En évolution relative, le constat est également réjouissant : environnement et énergie +7%, mobilité : +3,8%. Au niveau des investissements : la mobilité se voit dotée de 320 millions, la formation de 155 millions.

Malgré cet engagement public, le projet de budget amendé par le Conseil d'Etat présente un résultat largement bénéficiaire à +161 millions, tout en rétablissant les mécanismes salariaux prévus par la loi – suspendus dans un premier temps – permettant d'apaiser les relations avec la fonction publique : que demander de plus ?

Beaucoup, faut-il croire en regardant le vote de la commission des finances sur ce projet de budget. Une alliance hétéroclite composée du PDC, d'Ensemble à Gauche, du PLR et de l'UDC a réussi à faire barrage à l'adoption d'un budget contre les Verts, le PS et le MCG, qui, eux, ont pris leurs responsabilités en soutenant le résultat issu des travaux de la commission.

Les Verts demandent donc à ces partis réfractaires :

– A droite et au centre : est-il bien raisonnable de demander des baisses d'impôts avec une dette naviguant autour des 12 milliards, ou à défaut de plonger Genève dans une période d'incertitude conduisant sans doute à une dégradation de la notation de notre canton, avec les conséquences financières que l'on peut craindre ?

– A gauche : est-il bien raisonnable de partir avec des douzièmes provisoires, en refusant au passage la création de 338 postes de travail dans la fonction publique dont 177 au département de l'instruction public ?

Chères et chers collègues, prenez vos responsabilités ! Les Verts prendront les leurs, même si ce budget n'est pas celui dont ils auraient rêvé. Ce rapport de minorité est donc aussi l'occasion pour notre parti de faire part de ses insatisfactions et, surtout, de ses inquiétudes à la lecture de ce projet de budget.



Comme nous l'avons déjà expliqué, ce projet de budget nous convient, car il préserve l'essentiel. Mais nous avons de la peine à percevoir l'arrivée de réformes indispensables à la transition écologique inévitable et imminente qu'il faut donc entreprendre dès à présent, et ceci dans toutes les politiques publiques de l'Etat. La lourdeur et la lenteur de notre fonctionnement nous semblent en inadéquation avec l'urgence environnementale à laquelle l'humanité est confrontée.

L'occasion nous est encore une fois donnée de regretter l'absence de transversalité et le travail en silos. Il faudra à l'avenir faire plus – les besoins seront en augmentation – avec moins, c'est une donnée de base. Moins ne signifie pas mettre les employés du service public davantage sous pression, mais mettre en œuvre les valeurs et les principes qui sont censés guider notre politique des ressources humaines.

Cela signifie qu'un énorme chantier sur l'efficacité de notre Etat doit être entrepris tant que nous en avons encore les moyens. Cela signifie également privilégier la dotation en personnel pour les secteurs qui sont au front pour délivrer les prestations régaliennes. Là aussi, nous avons quelques motifs d'inquiétudes. Cela n'aura échappé à personne, un des secteurs qui connaît une forte inflation dans ce budget est celui des états-majors. C'est dire s'il y a une tendance regrettable de la part de celles et ceux qui élaborent le budget à gonfler les équipes qui les entourent. Ce constat peut également être fait au département de l'instruction publique ; malgré 177 nouveaux postes, on ne parle pas d'une diminution des effectifs par classe, pourtant indispensable.

Pour conclure, parler d'avenir signifie également s'inquiéter de la dette. Son niveau, encore extrêmement élevé, à 12 milliards de francs, est extrêmement préoccupant. Les intérêts passifs de celle-ci, 168 millions par année, représentent tout de même l'équivalent de plus de 1000 places de travail. Notre chance est malgré tout la persistance de taux d'intérêt bas. Un changement dans ce domaine aurait de fâcheuses conséquences sur le budget de l'Etat de Genève.



PROPOSITION D'AMENDEMENT AU BUDGET, PAR FRANCOIS LEFORT

« Je viens d'un des pays les plus riches de la planète. Pourtant, le peuple de mon pays est parmi les plus pauvres du monde. La réalité troublante est que l'abondance de nos ressources naturelles – or, coltan, cobalt et autres minerais stratégiques – alimente la guerre, source de la violence extrême et de la pauvreté abjecte au Congo. » Ce pays des plus riches de la planète vous l'avez compris ce n'est pas Genève, c'est le Congo. Ces mots ne me sont pas les miens mais ceux du Docteur Denis Mukwege le réparateur des femmes violées qui a reçu le prix Nobel cette semaine. Ecoutez ces mots qui résonnent dans cette enceinte ce soir, ils viennent d'un citoyen d'un pays pillé de 85 millions d'habitants et dont le budget est de 8 milliards 500 millions de francs, c'est à dire le budget du Canton et République de Genève pour une population de 500 000 habitants dont la richesse provient aussi de pays comme le Congo.

Notre aide aux pays en voie de développement est à peine du millième de notre budget et l'amendement que je vous présente ce soir déplace 500 000 francs, c'est-à-dire un dix-sept millième de notre budget à partir de la promotion économique subventionnée, la FONGIT, l'OPI, vers l'aide aux pays en voie de développement. Pourquoi ? Parce que nous en tirons une partie de notre richesse. Pourquoi ? Parce que nous ne faisons pas assez pour ces pays en particulier en Afrique. Nous déplorons les guerres, la famine, la corruption, le sous-développement, mais nous n'en faisons pas assez. Puissent ces amendements vous faire réfléchir à faire plus pour l'aide aux pays en voie de développement. Ce message s'adresse particulièrement au Conseil d'Etat pour qu'il fasse plus.

Pour conclure sur ces amendements, imaginez que de déplacement d'un dix-sept millième de notre budget d'une ligne à une autre sous le programme des subventions porte le risque de faire capoter ce budget, et pour cette raison vous me voyez navré de les retirer. Merci.